

Petit-déjeuner d'Information - débats
Gâteau des rois 2017

Le libellé des missions d'expertise de référé-préventif
explication de Michel Coulange É architecte-expert
puis
Les objectifs, les obligations, les conséquences du BIM
sur les responsabilités des architectes
et dans le cadre des futures missions d'expertise
interventions d'experts ayant initié la démarche

LUNDI 16 JANVIER 2017 à 9h30

Dans les locaux de Maître Joëlle ESTEVE et Maître Cyril MELLOUL,
avocats de la MAF

en présence de

Maître Andrée MINGUET ancien Bâtonnier du barreau d'Aix

et de

Monsieur Michel KLEIN Directeur du Service Sinistres de la MAF

570, avenue du Club Hippique É 13090 AIX-EN-PROVENCE

Merci d'informez Anne Vadon de votre présence,
et de confirmer par mail avant le 12 janvier : les places sont limitées
(les places de parking aussi)